

Les yourteurs expulsés violemment

2 juin 2010 / Sylvie Barbe

Dans la nuit du 28 au 29 Mai, des individus de l'agence immobilière Solimmo, située aux Mages (Gard), se sont introduit illégalement au local de domiciliation de Sylvie Barbe, présidente et fondatrice de la Coordination des Habitants-usagers En Yourtes sur Espaces Naturels, (CHEYEN), association nationale de défense de l'habitat en yourte, siégeant à Bessèges, dans les Cevennes minières.

Les délinquants ont arraché tous les verrous du domicile et les ont remplacé par d'autres verrous leur appartenant. Ils ont sectionné les fils électriques d'alimentation du camp de yourtes attenant et fouillé les dossiers du bureau. Puis ils ont arraché le panneau de l'association CHEYEN collé à l'intérieur de la porte vitrée et l'ont remplacé par un panneau « à louer », signant ainsi leurs méfaits.

Dans la journée du 29 Mai était prévu le démontage de la grande yourte de l'association Demeures Nomades au Cantoyourte, par un collectif de soutien, étape décisive du démantèlement du camp de yourtes après cinq années d'action sociale et culturelle et plusieurs procédures d'expulsion, instiguées par des spéculateurs marchands de biens, des agents immobiliers et des notables locaux du Gard .

Cet événement, qui clôt plusieurs années de lutte citoyenne locale, a ainsi été gravement mis en difficulté par l'impossibilité d'accès au local domiciliaire et donc aux affaires personnelles et associatives.

Après trois heures de retenue à la gendarmerie, où Sylvie Barbe a exigé la constatation du délit

de violation de domicile et la prise en compte de son dépôt de plainte, ces actes légaux ont été obtenus grâce à la venue des journalistes prévue l'après-midi, couvrant l'événement de démontage de la grande yourte.

<http://www.midilibre.com/articles/2...>

Les violeurs de domicile peuvent revenir : ils ne semblent s'embarrasser ni de la loi ni de la légalité. Comme la France n'est pas le Far-West, mais un pays de droit où, quelque soit le titre d'occupation d'un local ou d'un logement, une procédure devant un tribunal est obligatoire avant toute expulsion, nous appelons à la plus grande vigilance et à la solidarité citoyenne sur ce nouveau dossier, qui a certainement des accointances avec celui du Cantoyourte.

Source : Courriel à *Reporterre*.

Lire aussi : *Les habitants des yourtes se regroupent* <http://www.reporterre.net//spip.php...>

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-yourteurs-expulses-violemment>